

EBV-SARL : VOTRE RÊVE, NOTRE EXPERTISE.

Expertise : Innovation BTP & Gestion de Chantiers Connectés

Représentant N°1 SynchroTeam en Afrique de l'Ouest

GUIDE DE MÉTHODOLOGIE & ENGAGEMENT

L'INGÉNIERIE DE LA CONFIANCE

1. NOTRE PHILOSOPHIE : "L'ANALYSE AVANT LA FACTURATION"

Chez EBV-SARL, nous sécurisons votre investissement immobilier par une approche sur mesure. Nous n'émettons aucune proposition tarifaire définitive sans une analyse approfondie de votre dossier technique et foncier.

Notre équipe adapte systématiquement la structure de facturation en fonction du potentiel et de la complexité réelle de votre projet. Cette rigueur garantit que 'le plan précède toujours le prix', évitant ainsi les mauvaises surprises en cours de chantier.

2. LE MANDAT DE REPRÉSENTATION

Avant toute démarche administrative auprès des autorités (Urbanisme, Domaines, Mairies), la signature d'un mandat de représentation est obligatoire.

Ce document officiel autorise EBV-SARL à agir en votre nom, facilitant l'instruction des dossiers techniques et garantissant la légalité absolue de chaque étape de votre projet foncier.

3. LE PARCOURS DE VOTRE PROJET (MÉTHODOLOGIE ADAPTATIVE)

ÉTAPE 1 : Audit de Recevabilité Foncière

Vérification de l'authenticité de votre titre de propriété (Titre Foncier, Permis, etc.) auprès de la Direction des Domaines pour confirmer l'absence de litiges.

ÉTAPE 2 : Conception Technique & Dossier de Permis

Le contenu du dossier est calibré selon l'envergure :

- Petits Projets : Esquisse architecturale, plan de masse et rendus 3D immersifs.
- Projets d'Envergure ($\geq 220 \text{ m}^2$ ou $\geq R+2$) : Plans d'Exécution détaillés (Structure, Ferrailage, Fluides) obligatoires.
- Étude de Sol (G2) : Systématique pour garantir la stabilité sur les zones à risques.

ÉTAPE 3 : Instruction Administrative

Dépôt, suivi rigoureux et levée des réserves auprès des services de l'Urbanisme.

4. TRANSPARENCE FINANCIÈRE & FRAIS ADMINISTRATIFS

EBV-SARL ne facture que ses honoraires d'expertise, de conception et de suivi.

Les frais légaux (Taxes d'urbanisme, frais de dossier administratifs, quittances) sont à la charge exclusive du mandant. Ils sont réglés sur présentation des reçus officiels délivrés par l'administration. Cette séparation nette garantit une transparence totale sur l'utilisation de vos fonds.

EBV-SARL : VOTRE RÊVE, NOTRE EXPERTISE.

Expertise : Innovation BTP & Gestion de Chantiers Connectés

Représentant N°1 SynchroTeam en Afrique de l'Ouest

5. NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

- Optimisation des Coûts : Études limitées au strict nécessaire sécuritaire.
- Transparence Digitale : Suivi de l'avancement en temps réel via la plateforme EBV COLLAB.
- Expertise Professionnelle : Dossiers supervisés par des ingénieurs et architectes certifiés.

En prenant connaissance de ce guide, vous validez les standards de qualité de EBV-SARL nécessaires à l'ouverture de votre dossier technique.